

Demande d'examen au cas par cas préglable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

07/03/2013

Dossier complet le

N° d'enreaistrement

FO1113 P 0052

1. Intitulé du projet

creation d'un ensemble mult: usafes, quantier de la gore (real), tones (31330).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

QUANIM

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale PILOQUET Michel, President.

15/2211/53/12/2010/00/10

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des sevils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Construction engage dans le cadre d'un dialogue competit pour la ville d'Genes (31330), d'une surface planetter constructible (SPC) de 16.800 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un ensemble molt: fonctionnel comprenant: - un pôle services: PMi, crèctre, pôle emplor.

- un ensemble commercial: supermonché et commerces.

- un parc reloi couvert de 400 places, gare RER D d'Yenes.
- un ensemble résidentiel: 35 logenets socrax, 105 logents privés.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Regualitication d'un stationment de ville en surface, de 250 places Ditué ou pied de la gare MER D d'émes (8,330), et à l'angle des mes de concy et Louis Armond.

Transformation en un ensemble de pare melt fonctionnel répondant oux bessins du quartier et de le Ville

cuel Bountonds Maniquem Immobiler, dans la colue d'un d'ologue Conpetitit de 18 mois organisé par la ville.

- Le projet done réalisé en une phase a près obtention d'un permis de construire et d'une ontorisation de CDAC pour le pertie commerces.
- Le réalisation sere phasée sur une periode de 27 mois de travaix, avec une livraison à le ville, 12 mais oprès le démourage destrovoux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Los equipements profices :

 - sonant garés per la ville.
- Les Pagamets Sociax (37 unites) seront propriété de la SEH mun : c'pele "Habiter à Genes".
- une pentenne pôle enploi sera relocalyée à Yenes.
- Les locoux des services protoction metaralliet untoutile (PMI) seront exploités par le consul genéral de l'Essanne, CGBI; L'ensemble commercel sere la propriété d'un adherent de l'enseifne Edouard Le clarc.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).						
- permis de construire pour l'opération d'ensemble. - demande de commission départemetale d'améraques commacial (CNAC) pour l'enseble myenne surface et commerces.						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure						
- Domende de	permis de c	ion thuise	. .			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) (de l'opération - préciser le	es unités de mesure utilisées			
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur			
- Emprise du ter	noin (Menc 250 Coc	sestou)	10.00002			
- Superficie plat.	ale du projet co	mstwit.	16.300 m SPC			
A (Localization du projet						
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 7° 7854"_	E Lat.(12°42'25" <u>N</u>			
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e	et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) e	et b), 32°; 41° et 42°:			
105 à 103, Tre de Conly	Point de départ :	Long ° ' " _	Lat ° ' "			
9830 Yenes	Point d'arrivée :	Long°'"_	Lat ° ' "			
	Communes traversées :					
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvr	age existant ?	Oui Non X			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	ude d'impact ?	Oui Non			
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	utorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program			Oui Non X			
Si oui, de quels projets se compose le	e programme ?					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

n •	
5.	Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols sur le lieu de votre projet ?
Per relainen pied	on butter de 250 places sit-é de la gare RER D d'Yours (913
	ocuments d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Plan Porcal d'un bourisme de le 1 d'Yenney date du 28 juin 2012. Zone UF, condrant les abords din de la gare, secteur en grade porte non

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		*	
en zone de montagne ?		×	
sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		ιχ	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	×		par le plan d'exposition au broit en cours de revision.

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		¥	
d'un site Natura 2000 ?		A	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site inscrit ou classé?		*	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
dans une zone de répartition des eaux ?		×	
dans un site ou sur des sols pollués ?		A	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	×		le commune est converte par le plan de prévention des riques naturels (risques d'inandation de la vollée de l'yenes, 12.06.2012), mais le terrain n'est pas concerné.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		A	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		4	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	Ø		l'oparation sera (l'égarement) excédentaire en materiaix, mais ces déblais sont inentes, ét-de péologique "Set Profrés" de 500-17007, tourn. par la Ville.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		A	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		平	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	N N	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X)	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	A	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	A A	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	N N	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	JA)	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	图图	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	\(\overline{\pi}\)	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	R	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Ą	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	Ι Χ Ι	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	区	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8.	.1 Annexes obligatoires					
	Objet					
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;					
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
Ve po	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les arties auxquelles elles se rattachent					
	Objet					
	ALBORIA NORMANDO E RESPONSANTE E RESPONSANTE DE L'ARRESTOR					
No. Took was a						
PF-1						
	The design of the second of th					
PR 1000 1041						
	9. Engagement et signature					
Je	e certifie sur l'honneur l'exactifude des renseignements ci-dessus					
	Fait à Peris le, 5 mars 2013					
	Ouanin					
Si	21, rue d'Alsace - 75010 Paris 33-(0)+ 75 43 74 50 S.A.S. au capital de 100'000 € - R.C.S. Paris 522 153 220					
	ni chel PILO QUET Presidut					

1 %

Nouveau Quartier de la Gare de Yerres

PLANS DE SITUATION











